

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 23 JUIN 2021

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale du 15 juin 2021, une 2^{ème} assemblée générale de l'Association Rueil à Vélo s'est tenue le mercredi 23 juin 2021 à 20h30, conformément aux statuts, afin de délibérer sur les points inscrits sur l'Ordre du Jour diffusé en juin, par courriel aux adhérents.

RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA PERIODE MAI 2019 – MAI 2021

Le Président donne lecture du rapport d'activité et le commente ; le rapport ne fait l'objet d'aucune critique et il est adopté à l'unanimité. Il sera annexé au procès-verbal et publié sur le site Internet.

RAPPORT FINANCIER, ADOPTION, QUITUS

La Trésorière Sylvie Choron donne lecture du rapport financier qui fait apparaître sur la période 2019-2021 un excédent de 182,89€ des recettes exclusivement alimentées par les cotisations encaissées. L'année 2020 a été déficitaire suite à des dépenses exceptionnelles (impression de plaquettes Rueil à Vélo et achats de gilets jaunes RAV donnés aux adhérents lors de leur entrée dans l'association) et à une diminution des adhésions. L'association a compté 52 adhérents en 2019 et 34 en 2020. L'arrêt des sorties du dimanche, l'absence de bourse à vélo et de forum des associations expliquent la baisse des adhérents en 2020. Le total des adhérents à jour de cotisation est de 39 à ce jour. Au 31/05/2021, le solde du compte au Crédit Mutuel se monte à 2039,83 € et 647,62€ sur un livret bleu. L'Assemblée générale approuve les comptes et donne quitus à la Trésorière.

INFORMATIONS ET ECHANGES

Les débats ont porté notamment sur :

- la Convergence vélo du 19 septembre avec le renouvellement du départ de Rueil (Par ailleurs, Didier est le responsable de la branche verte dont relève Rueil),
- l'ajout de stationnements vélos gratuits près de la gare Mobipôle (en face de Botanic) malheureusement peu utilisés,
- des actions du collectif vélo Ile de France et de sa déclinaison au niveau du territoire (collectif vélo POLD),
- la poursuite du déploiement timide de la mairie des panneaux M12 Tourne à droite et Va tout droit sur certains carrefours de la ville,
- les demandes d'aménagements identifiés prioritaires par RAV : remontée Rue Albert 1^{er} à l'étude par la mairie), rue Eugène Labiche (suppression d'un côté des stationnements refusée par la mairie), avenue de la Chataigneraie (à étudier par la mairie), rue Eugène Sue (continuité avec les PC de l'avenue de Garches à Nanterre retenue par la mairie),
- l'aménagement nécessaire du pont de Chatou et les difficultés d'y accéder depuis la rue Albert 1^{er},
- les aménagements de l'écoquartier,
- la pérennisation des coronapistes : bi-directionnelle envisagée par la mairie, sur une des voies du sens Rueil-Nanterre,
- des aménagements de la RD913 (projet Tram T1, jonction Bougival-Rueil) et RD39,
 - du plan vélo en préparation par la mairie pour septembre. La mairie a omis de nous inviter à la commission circulation plusieurs fois dont encore à celle de juin dernier. Une réunion s'est tenue ce jour avec les services de la mairie pour discuter de nos propositions. La tenue de telles réunions a minima semestrielles et dans l'idéal trimestrielles a été redemandée à la mairie à cette occasion.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le Président annonce que, malgré la demande faite par mail avant l'Assemblée Générale, Benoit Labaune, Antoine Baffeuf et Laurence Podesta-Foley n'ont pas renouvelé leur candidature au Comité Directeur. Il enregistre les candidatures d' Hervé Bourven et Pierre Rouzeau au Comité Directeur. La composition complète du Comité Directeur fait l'objet de l'Etat civil ci-joint ; et elle a été votée à l'unanimité.

A l'intérieur de ce Comité Directeur ont été élus à l'unanimité les membres du bureau aux attributions suivantes : Président **Bruno Saillard**, vice-Président **Didier Bouchard** ; Trésorière **Sylvie Choron**, Secrétaire **Catherine Marquer**.

Le régime des signatures sur le compte Crédit Mutuel est Sylvie Choron, et subsidiairement Bruno Saillard.

ADRESSE DU SIEGE DE L'ASSOCIATION

L'adresse du siège de l'association est transférée chez Sylvie Choron 20 avenue de Buzenval à Rueil Malmaison.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le secrétaire de séance,
Catherine Marquer

Le Président,
Bruno Saillard

Catherine MARQUER

